



## NOUVELLES POLITIQUES.

### P O L O G N E.

**V**ARSOVIE (*le 10 Octobre*). Peu de résolutions de la diete ont eu plus d'unanimité dans les suffrages & plus de précision dans le résultat, que celle qui regarde la Religion catholique. On fait les atteintes qui avoient été portées à cette religion par l'influence impérieuse & violente des Russes; aujourd'hui on la venge de cette oppression, & on la rétablit dans toutes ses prérogatives. C'est faussement qu'on a débité que les Grecs schismatiques avoient été mis à l'unisson avec les Grecs-unis. La Religion catholique romaine a été & est toujours la seule religion dominante en Pologne. Les deux rits, dont il est fait mention dans les anciennes & dans les nouvelles *loix cardinales*, sont le rit Latin & le rit Grec-uni, qui ne diffèrent que dans la discipline & ne constituent qu'une seule religion; favoir, la catholique romaine. Celle des Grecs-désunis ou schismatiques n'est regardée en Pologne que comme une religion tolérée, ainsi que la religion protestante. Il est même à remarquer, qu'aucun Grec-désuni n'a eu voix à la présente diete; qu'aucun d'eux ne remplit des fonctions publiques ni ne se trouve employé dans des charges du royaume. — Voici les quatre premières Loix cardinales & immuables du royaume de Pologne, extraites & recueillies des anciennes constitutions, & récemment décidées par la